

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1229>



Motion contre l'extension de la mise en place de postes à recrutement spécifique, pour demander l'annulation des postes à profil déjà existants.



Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2016

- PRIMAIRE
- CAPD
-

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Extension de la mise en place de postes à recrutement spécifique, pour demander l'annulation des postes à

Motion présentée par l'ensemble de la délégation du personnel à la CAPD du 20 janvier

La CAPD des Hauts de Seine réunie le 20 janvier 2015 s'oppose à l'extension de la mise en place de postes à recrutement spécifique et demande l'annulation des postes à profil déjà existants.

Vote à l'unanimité des délégués du personnel